

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

M22- 0039094

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 000782 Société : 160369

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : HAITA Mohamed

Date de naissance :

Adresse : RUE 32 N° 24 HAY ADIL Casablanca

Tél. : 06.67.04.80.50 Total des frais engagés : 2630,90 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

professeur Hassan EL GHOMARI

Spécialiste en Endocrinologie
Diabétologie et Nutrition
Abdelmoumen Center Angle Boulevard Anouar
et Abdelmoumen N° 313 - Casa - Tel : 05 22 88 11

Date de consultation : 13/03/2023

Nom et prénom du malade : HAITA Mohamed Age :

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : DMARD + Diabète en postopératoire

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : Diabète en postopératoire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhésion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/03/23	S		30000	Professeur Hassan EL GHOMARI Spécialiste en Endocrinologie Diabetologie et Nutrition Abdelmoumen N° 313, Casablanca et Ahdafoumen N° 233, Casablanca Tél: 05 22 86 11 11

EXECUTION DES ORDRES DE TRAVAIL

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Désignation des Cœfficients
PHARMACIE EL KORIA	13/03/2023	2330,90

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée et le travail pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				</td

Docteur Hassan EL GHOMARI
Professeur à la F.M.P.C

Spécialiste en Endocrinologie - Diabétologie

Nutrition & Croissance

Ancien Attaché à l'hôpital Saint Luc
de Montréal - Canada



الدكتور حسن الغماري
أستاذ جامعي بكلية الطب والصيدلة
أخصائي أمراض الغدد - داء السكري
التغذية و النمو
طبيب سابق بمستشفى سان لوک
مونتريال - كندا

Casablanca, le :

13.03.23

الدار البيضاء في :

Mr. HAITA Mohamed

39000 x 2

GALVUS 50

1 - 0 - 0 pendant 4 mois

ZYLORIC 100 MG

0 - 1 - 0 1J/2 pendant 4 mois

HEPANAT

1 - 0 - 1 pendant 4 Mois

FORXIGA 10

0 - 1 - 0, pendant 4 MOIS

TORVA 10 MG

0 - 0 - 1 cp 1j/2, pendant 4 MOIS

2330,90



Professeur Hassan EL GHOMARI
Spécialiste en Endocrinologie
Diabétologie et Nutrition
Abdelmoumen Center Angle Boulevard Anoua
et Abdelmoumen N° 313 - Casa - Tel. 05 22 86 14 14

مركز عبد المؤمن، زاوية شارع أنوال و شارع عبد المؤمن، الطابق الثالث - رقم 313 - الدار البيضاء
Abdelmoumen Center, Angle Bd. Anoual et Bd. Abdelmoumen, 3^{eme} étage - N° 313 - Casablanca

الهاتف : hassanelghomari@yahoo.fr - Tél. : 05 22 86 14 14 / 05 22 86 37 44

N° INP : 091028506 - ICE : 001663750000032



6118001031030

Galvus® 50 mg

Boîte de 60 comprimés.

PPV : 390 DH



6118001031030

Galvus® 50 mg

Boîte de 60 comprimés.

PPV : 390 DH

LOT : 223846

EXP 11 2026

PPV 46.70 DH

ZYFORIC 100 mg

Boîte de 100 comprimés

A.M.M. N° 63 DMP/21/NTT

SOTHIMA BOUSKOURA

Ramboursable AMO



6 118000 022268

TORVA® 10 10 mg

30 Comprimés Pelliculés



6 118000 140702

LOT : 1112
PER : 01/25
PPV : 57,806 118000 140702
30 Comprimés Pelliculés**TORVA® 10 10 mg**LOT : 1110
PER : 10/24
PPV : 57,80 DH**حيّبات**

40 قرص

A consommer de

préférence avant fin :

Lot n°

73,80 DH

01/2026

2026I

SYSTEME DE GESTION QUALITE

CERTIFIE ISO 9001:2015

PAR CERTIFIQUET

Produit Fabriqué par ESI srl

Via delle Industrie 1 Abbisola Marina (SV) ITALY est il

Importé et distribué par ESNAP-HARM 7, Rue Abderrahid

Benjelloun - Maarrif extension - Casablanca

Maphar

Bd Alkimiia N° 6, QI,

Sidi Bernoussi, Casablanca

Forxiga 10 mg cp pell b28

P.P.V : 419,00 DH



6 118001 185023

Maphar

Bd Alkimiia N° 6, QI,

Sidi Bernoussi, Casablanca

Forxiga 10 mg cp pell b28

P.P.V : 419,00 DH



6 118001 185023

Maphar

Bd Alkimiia N° 6, QI,

Sidi Bernoussi, Casablanca

Forxiga 10 mg cp pell b28

P.P.V : 419,00 DH



6 118001 185023

LOT : 1112
PER : 01/25
PPV : 57,80 DH**TORVA® 10 10 mg**

30 Comprimés Pelliculés



6 118000 140702